



Auto école Majolane
Siret : 832 466 759
aem69330@gmail.com
04 78 31 79 85

Agrément préfectoral E 14 069 00120
Numéro de formation professionnelle : 84691564969
Code NAF : 8553 Z

Programme de formation à la catégorie B (Code – 78) du permis de conduire

1) Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises, avec le passage des vitesses automatiques
- véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).

Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :

- si le PTAC de la remorque est $\leq$ à 750 kg
- si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est $\leq$ à 3,5 tonne

2) L'organisme de formation

Etablissement de formation :

Raison sociale : AEMG

Adresse : 46 RUE DE LA REPUBLIQUE 69330 MEYZIEU

Adresse électronique : aem69330@gmail.com

Téléphone : 04 78 31 79 85

Siret : 832 466 759 00012

Agrément préfectoral E 14 069 00120

Code NAF : 8553Z

Gérant : Luc GIBERT



Auto école Majolane
Siret : 832 466 759
aem69330@gmail.com
04 78 31 79 85

Agrément préfectoral E 14 069 00120
Numéro de formation professionnelle : 84691564969
Code NAF : 8553 Z

3) Les pré-requis

- avoir minimum 17 ans
- Etre titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR

4) Le public visé

Tous publics

5) La durée de la formation

13 heures (minimum légal obligatoire)

6) Les objectifs de la formation

- une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation
- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :
 - dispositions légales en matière de circulation routière
 - le conducteur
 - la route
 - les autres usagers de la route
 - réglementation générale et divers
 - précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
 - éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
 - équipements de sécurité des véhicules
 - règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement



Auto école Majolane
Siret : 832 466 759
aem69330@gmail.com
04 78 31 79 85

Agrément préfectoral E 14 069 00120
Numéro de formation professionnelle : 84691564969
Code NAF : 8553 Z

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures - Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir - Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire - Démarrer et s'arrêter - Doser les accélérations et les freinages à diverses allures - Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire - Regarder autour de soi et avertir - Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche en agglomération - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire - S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Passer des virages et conduire en déclivité - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	- Suivre un itinéraire de manière autonome - Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie - Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer - Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir - Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules - Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence - Pratiquer l'écoconduite